

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 37 (2000)
Heft: 1446

Artikel: Une initiative pour pacifier les guerres commerciales
Autor: Tille, Albert
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1026210>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 11.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Une initiative pour pacifier les guerres commerciales

Les sanctions de l'OMC contre le roquefort ont fait de José Bové le grand prêtre de la lutte contre la mondialisation. Dans un nouveau conflit avec les Etats-Unis, l'Europe propose de transformer les sanctions en contraintes positives pour ouvrir les frontières. Une pacification des guerres entre géants commerciaux pourrait atténuer le discrédit qui frappe la mondialisation.

QUAND L'EUROPE FERME ses frontières au bœuf aux hormones américain, l'OMC, l'Organisation mondiale du commerce, constate une violation, par Bruxelles, des règles libérales internationales et accepte que les Etats-Unis, par rétorsion, frappent de droits de douane prohibitifs des produits européens. C'est le combat symbolique du roquefort contre la malbouffe, de la vertu régionale contre la mondialisation. Quand l'Europe favorise l'importation de bananes de ses anciennes colonies d'Afrique et des Antilles, l'Amérique défend à l'OMC ses multinationales bananières victimes des mesures discriminatoires. Washington obtient le droit de surtaxer lourdement la literie, les sacs à main et autres cafetières électriques en provenance d'Europe.

Rétorsions choquantes

Les sacs à main se prêtent moins que le roquefort à une mobilisation de l'opinion et le conflit de la banane a fait moins de vagues que celui du bœuf aux hormones. Mais la mise en œuvre des rétorsions prévues par les accords OMC est toujours choquante. La défense des intérêts de Chiquita (qui traite avec grande désinvolture les ouvriers de ses plantations) se fait au détriment de l'emploi dans l'Union. Les fabricants européens de machines à café voient se fermer brusquement le grand marché américain. Dans l'affaire du bœuf aux hormones, les éleveurs de bovins américains n'ont récolté aucun avantage puisque l'Europe a maintenu ses interdictions. Ce sont les producteurs de fromage de brebis qui ont trinqué !

Bon mais imparfait

Ce système des sanctions si imparfait est pourtant un progrès décisif pour la maîtrise des guerres commerciales. Les conflits se réglaient autrefois à coups

de canonniers ou par la meurtrière escalade protectionniste qui a mis le monde à genoux dans les années trente. Ils trouvent aujourd'hui leur solution par des rétorsions limitées et proportionnelles aux dommages. Ainsi, dans le conflit de la banane, l'Europe a été frappée d'une pénalité sur des exportations de 200 millions de dollars, un chiffre censé correspondre aux torts subis par les multinationales américaines. Mais l'instrument est perfectible. C'est ce que tente de faire Pascal Lamy, le commissaire européen au commerce extérieur.

L'hebdomadaire anglais *The Economist* lève un voile sur les tractations en cours.

Du vice à la vertu

Les Etats-Unis sont prompts à dénoncer à l'OMC l'illégalité du protectionnisme européen. Mais ils ne se privent pas de faire de même pour venir en aide à leurs secteurs économiques menacés. Ils ont notamment un système de subventions à l'exportation, une législation qui leur permet de sanctionner les pays soupçonnés de pratiquer le dumping. L'application de ces lois internes américaines pour soulager les branches en difficulté contrevient souvent aux règles internationales. L'Europe dénonce systématiquement ces violations au sein de l'OMC. Et avec succès. Mais plutôt que de mettre en marche le cercle vicieux des rétorsions, elle propose d'amorcer un cercle vertueux. En compensation, les Etats-Unis devraient offrir de nouvelles facilités d'accès dans d'autres secteurs. Il n'y aurait plus de victime de sanctions, mais des bénéficiaires d'une nouvelle vague de libéralisation. L'Union européenne a déposé à Genève une liste – encore confidentielle – des produits concernés. Washington entre en matière. L'arrangement pourrait voir le jour cette année encore. Il donnerait une image plus positive à l'Organisa-

tion mondiale du commerce, malmenée par les contestataires de la mondialisation.

Ce système de troc positif est possible entre partenaires de forces comparables. Il n'est pas à la portée des pays en situation d'infériorité par leur taille ou leur niveau économique. Mais il montre au moins deux choses : que le système de l'OMC est perfectible ; que les intérêts économiques ne se défendent bien qu'à l'intérieur de grands blocs. at

Tour de Suisse

IL N'Y A pas que les enfants de la grande route à avoir été séparés de leur famille « pour leur bien ». Une récente publication zurichoise met en lumière les méthodes utilisées pour dissoudre les familles pauvres et faire élever les enfants dans des familles, qui souvent les exploitaient. A suivre parce que les Zurichois n'étaient pas seuls à vouloir un monde « propre, en ordre » en volant des enfants à leurs parents.

LES BANQUES SUISSES ne pourront plus acquérir de titres américains pour des clients qui n'ont pas déclaré leur situation à l'égard du fisc des Etats-Unis : « L'assujettissement à l'impôt aux Etats-Unis ne dépend pas exclusivement du domicile comme cela est le cas dans d'autres Etats. Les citoyens américains avec domicile à l'étranger également, les personnes avec double nationalité, les détenteurs d'une green card ainsi que les personnes remplissant d'autres critères (énumérés dans un questionnaire) sont imposables. »

Est-ce la bonne solution pour donner l'impression de sauver le secret bancaire ? cfp